

## *Bibliographies du CRDD*

# **Le financement de la transition écologique**

*Décembre 2013*



Tous les documents sont consultables au CRDD.

---

### **CRDD - Centre de ressources du Développement durable**

Commissariat général au Développement durable  
Tour Voltaire 01-18  
92055 La Défense cedex  
Tél. 01 40 81 17 92/93

[crdd@developpement-durable.gouv.fr](mailto:crdd@developpement-durable.gouv.fr)

Ouvert de 9h à 17h30

**Site et base de données (75 000 références) :**  
[www.crdd.developpement-durable.gouv.fr](http://www.crdd.developpement-durable.gouv.fr)

## Etudes - Ouvrages

- 20971 COMMISSARIAT GENERAL AU DEVELOPPEMENT DURABLE, MINISTERE DE L'ECONOMIE Direction générale du Trésor DRON (D), FRANCO (T), EDME (R), MASSE (E), CELESTIN URBAIN (J)  
**Livre blanc sur le financement de la transition écologique. Mobiliser les financements privés vers la transition écologique.**  
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Le-livre-blanc-sur-le-financement.35714.html>  
 Paris, Ministère de l'écologie, 2013 - 38 p.
- Ce Livre blanc a pour vocation de contribuer à mettre la France sur la trajectoire de l'excellence écologique. Recouvrant de nombreux enjeux macro-économiques et sectoriels, la transition écologique intervient au moment où de nombreux investissements lourds doivent être renouvelés (énergie, bâtiments, eau, assainissement, transports) pour les quarante années à venir dans la plupart des pays industrialisés. Elle implique de les adapter d'ores et déjà aux conditions écologiques qui prévaudront sur leur durée de vie. Les États ne sauraient assumer seuls cette phase d'investissement. Il s'agit donc d'orienter, par des signaux adaptés, les choix d'investissement, de consommation et d'épargne dans un sens favorable à la préservation de l'environnement.*
- Les 63 propositions du Livre blanc reposent sur 4 grands principes :*
- améliorer la prévisibilité et les signaux fournis aux acteurs par le cadre réglementaire et les outils économiques ;
  - compléter les outils existants par d'autres instruments ciblés pour mobiliser les financements publics et privés vers la transition écologique ;
  - renforcer la prise en compte des enjeux extra-financiers de la transition écologique (critères ESG, environnementaux, sociaux et de gouvernance) chez les financeurs, investisseurs et émetteurs, publics et privés ;
  - renouveler le cadre intellectuel des pratiques des acteurs autour des objectifs et du financement de la transition écologique.
- 20897 CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL VIRLOUVET (G)  
**Financer la transition écologique et énergétique.**  
<http://www.lecese.fr/travaux-publies/financer-la-transition-ecologique-et-energetique>  
 Paris, Journal officiel, 2013 - 116 p., ann., bibliogr., graph., tabl.  
 Avis et rapports N° 18
- Mener à bien la transition écologique et énergétique a un coût : celui d'une anticipation collective, au service du bien commun. La transition écologique implique donc de se fixer des objectifs et de déployer des outils financiers pour mobiliser des fonds publics et privés. Certains de ces outils existent déjà, d'autres méritent d'être affinés, d'autres enfin doivent être créés. Le CESE fait ici oeuvre de prospective et propose un nouveau cadre de financement, en prenant en compte les contraintes, les attentes et les ambitions des différents acteurs, et en s'appuyant sur quelques initiatives étrangères.*
- 20398 MINISTERE DE L'ECOLOGIE  
**Feuille de route pour la transition écologique. Conférence environnementale. 14-15 septembre 2012, Palais d'Iéna, Paris - 2012.- 24 p.**  
**Tableau de bord de la mise en œuvre. Etat d'avancement n° 4 - septembre 2013.- 41 p.**  
**Deuxième feuille de route pour la transition écologique. Conférence environnementale. 20-21 septembre 2013, Palais d'Iéna, Paris.- 25 p.**  
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-La-conference-environnementale.5900-.html>  
 Paris, Ministère de l'écologie, 2013

*Les Conférences environnementales annuelles ont pour objectif de mener une concertation en amont, sur le programme de travail du gouvernement, en dégagant des priorités et en définissant des méthodes de discussion et d'élaboration des réformes à mettre en oeuvre.*

*Les Conférences 2012 et 2013 ont chacune donné lieu à cinq tables rondes.*

*Les feuilles de route sont le résultat des travaux des débats et confrontations de chacune des tables rondes, ainsi que des échanges qui les ont précédées. Publiées par le gouvernement, elles détaillent les actions prioritaires et les chantiers à mener en faveur de la transition écologique.*

*Les tableaux de bord présentent l'ensemble des mesures et leur état d'avancement pour les thèmes de la Conférence environnementale.*

20700

COMMISSARIAT GENERAL A L'INVESTISSEMENT  
LEVET (JL), MATHIEU (C)

**Evaluation ex post du programme d'investissement d'avenir : un dispositif à construire.**

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/134000271/index.shtml>

Paris, Documentation française (La), 2013 - 108 p., ann., bibliogr.

*Le programme d'investissement d'avenir (PIA) porté depuis 2010 par le Commissariat général à l'investissement a pour objectif d'accélérer la transition de l'économie française vers un nouveau modèle de croissance. Dans cette perspective, quatre grands domaines sont privilégiés : la recherche et l'enseignement supérieur, les filières industrielles et les PME, l'économie numérique et le développement durable. Dès l'origine, il a été décidé que le PIA ferait l'objet d'une évaluation ex post rigoureuse, pour pouvoir réaliser une analyse des retombées socio-économiques des investissements publics. Deux instances ont été chargées de préparer ce travail en amont :*

*- la cellule scientifique qui présente ses recommandations sur les principes de construction des indicateurs, les méthodes à mobiliser pour l'évaluation et l'identification des interdépendances entre actions du PIA ;*

*- le groupe de travail dont la mission portait sur l'évaluation globale du PIA, ses enjeux stratégiques, les modalités de sa mise en oeuvre et sa gouvernance future, en s'appuyant sur les expériences et pratiques d'autres pays développés.*

20100

CONSEIL GENERAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT  
DURABLE

DOUARD (P), DUPONT KERLAN (E), PALUS (P)

**Les investissements d'avenir. Matinée d'études du 9 décembre 2011.**

<http://www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr/les-investissements-d-avenir-les-a1202.html>

Paris, Ministère de l'écologie, 2012 - 66 p., lexique

*Lors de cette matinée d'études, le Commissariat général à l'Investissement a rappelé l'ambition et les modalités de mise en oeuvre du Programme investissements d'avenir. Des illustrations de projets financés par ce programme dans les domaines de l'urbanisme et de la construction, des transports et de l'énergie ont ensuite été présentées. Une table ronde sur l'impact et l'efficacité du programme ainsi que sur l'implication du ministère de l'Ecologie dans les investissements d'avenir est venue conclure la matinée.*

20317

COMMISSARIAT GENERAL AU DEVELOPPEMENT DURABLE, MINISTERE DE  
L'ECONOMIE

**Le financement de la transition écologique. Actes du séminaire du 12 juillet 2012.**

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Seminaire-Le-financement-de-la.html>

Paris, Ministère de l'écologie, 2012 - 73 p.

Séminaire

*Rassemblant environ 250 experts du monde académique, économique, public et associatif, ce séminaire s'est articulé autour de cinq tables rondes :*

*- le périmètre de la transition écologique et l'identification des besoins ;*

*- le rôle des critères extra-financiers et de l'investissement socialement responsable dans le financement de la transition écologique ;*

- les mécanismes de financement innovants au service de la transition écologique : exemples territoriaux ;
- les mécanismes de financement innovants au service de la transition écologique : exemples étrangers ;
- quels signaux les pouvoirs publics peuvent-ils donner pour mobiliser les capitaux privés en faveur du financement de la transition écologique ?

20308

CGDD Délégation au développement durable, MINISTERE DE L'ECOLOGIE  
EUROGROUP CONSULTING  
JUVIN (H)

**Financer des sociétés résilientes, des territoires robustes.**

[http://www.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=article&id\\_article=29081](http://www.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=article&id_article=29081)  
Paris, Eurogroup Institute, 2012 - 117 p., bibliogr., ann.

*Ce rapport à la Déléguée interministérielle au Développement durable s'inscrit dans la perspective du financement de la nouvelle révolution industrielle qui doit assurer les conditions durables et saines à l'activité et à l'existence humaines, celles d'une économie décarbonée, protectrice de la diversité animale, végétale et humaine, qui ménage les ressources ultimes, les espaces et la nature. Il est construit à partir d'une quarantaine d'auditions, réalisées avec des professionnels des marchés, de la banque ou de l'entreprise. Ces auditions ont été articulées à partir d'un triple questionnement :*

- une appréciation sur la situation actuelle du financement de "territoires robustes, de sociétés résilientes" ;
- une analyse des logiques et des transformations en cours ;
- une interrogation sur les réformes à conduire.

*Le rapport reflète le contenu des auditions, souligne les points de convergence et détaille des thèmes de débats pertinents.*

2° INVESTING INITIATIVE

DUPRE (S), CHENET (H)

**Connecting the dots between climate goals, portfolio allocation and financial regulation**

[http://2degrees-investing.org/fr/#!/page\\_Ressources](http://2degrees-investing.org/fr/#!/page_Ressources)

Paris, 2° Investing initiative, 2012 – 31 p., bibliogr., schémas, graph.

*Ce rapport cherche à établir le lien entre les choix des gestionnaires de portefeuilles, la régulation financière et les impacts de ces choix financiers en terme d'émissions carbonées et donc de changement climatique.*

20606

GIRAUD (G)

**Illusion financière (pourquoi les chrétiens ne peuvent pas se taire).**

Ivry, Editions de l'atelier, 2012 - 173 p.

*Depuis 2010, la crise financière des crédits subprime s'est transformée en une crise des dettes publiques. L'impasse dans laquelle les marchés financiers enferment l'économie européenne va jusqu'à remettre en cause les institutions mêmes du vivre-ensemble européen. Y a-t-il d'autres issues que la généralisation des plans d'austérité budgétaire, le paiement des dettes bancaires par les contribuables et la déflation ? L'auteur met en lumière les illusions qui brouillent le débat public actuel. Il montre en particulier que la contrainte énergétique et climatique est l'élément déterminant qui conditionne toute prospérité durable en Europe. Il explique que la transition écologique est un projet de société capable de sortir l'Europe du piège où l'a précipitée la démesure financière et suggère des pistes pour lever les obstacles financiers à sa mise en oeuvre.*

## Articles de revues spécialisées

GIRAUD (G)

**Comment financer la transition écologique ?**

<http://ecolo-ethik.org/comment-financer-la-transition-ecologique/>

Ecolo Ethik, think tank pour l'innovation écologique, 6 p.- 25/11/2013

**Finance. Cinq propositions simples et fortes pour une transition sociale et écologique.**

Revue durable (La) n° 48, p. 51-53, bibliogr. - 01/03/2013

FONDATION NICOLAS HULOT

GIRAUD (G), GRANDJEAN (A)

**Scinder les banques, une nécessité de la transition écologique.**

<http://think-tank.fondation-nicolas-hulot.org/content/scinder-banques-une-necessite-transition-ecologique>

Fondation Nicolas Hulot, 15 p.- 01/02/2013

**La Banque publique d'investissement en ordre de marche pour la transition écologique.**

Environnement et technique n° 322, p. 36-37 - 01/02/2013

**Projet de loi de finances : quels moyens pour réussir la transition écologique ?**

Code permanent Environnement et nuisances n° 416, p. 3-4 - 01/11/2012

FONDATION NICOLAS HULOT

**La nécessité de se doter d'une banque de la transition écologique.**

Fondation Nicolas Hulot, 12 p. - 01/10/2012

<http://financerlavie.fnh.org/wp-content/uploads/2012/11/note-banque-transition-ecologique.pdf>

*Contribution de la Fondation Nicolas Hulot au livre blanc sur le financement de la transition écologique.*

GRANDJEAN (A)

**La transition écologique : comment ?**

ETUDES Revue de culture contemporaine, p. 439-448 – 01/04/2012

MOISAN (F)

**Du fonds démonstrateur aux investissements d'avenir : promouvoir une offre française dans le domaine des technologies vertes.**

Annales des Mines - Responsabilité et Environnement n° 61, p. 109-116, bibliogr., fig. - 01/01/2011